

LES GENOCIDES DU XX^e SIECLE

INTRODUCTION

Le génocide est une infraction spécifique du droit pénal international et un concept bien individualisé. La spécificité de cette infraction, comme la précision de ce concept, sont soulignés par une approche comparée de trois meurtres de masse perpétrés au XX^e siècle, prouvés au-delà d'un doute raisonnable être des génocides. Ce sont, dans un ordre chronologique : la destruction des Arméniens de l'Empire ottoman, des Juifs d'Europe, des Tutsi rwandais. Ces génocides sont comparables. L'analyse des similitudes et des différences qu'ils présentent permet de mieux saisir les mécanismes de chacun.

TITRE DES PANNEAUX

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 0 – Les génocides du XX^e siècle 1 – Définition du mot génocide 2 – Comparer pour mieux singulariser 3 – Le terreau génocidaire 4 – Herero et Nama, le premier génocide du siècle ? 5 – Le génocide des Arméniens de l'Empire Ottoman : <ul style="list-style-type: none"> 1. Le processus génocidaire 6 – 2. La première phase du génocide 7 – 3. La seconde phase du génocide 8 – La Shoah : 1. L'étranglement 1933 – 1939 – 1941 9 – 2. De l'enfermement à la décision 10 – 3. Einsatzgruppen 11 – 4. L'Aktion Reinhard | <ul style="list-style-type: none"> 12 – 5. L'Europe d'Auschwitz-Birkenau 13 – 6. Le silence du monde 14 – 7. La fin de la civilisation juive d'Europe 15 – Les Sinti et les Roms 16 – Le génocide des Tutsi au Rwanda : 1. Entrer dans l'évènement 17 – 2. Les trois mois du génocide 18 – 3. Hutu et Tutsi ne sont pas deux races 19 – Guerre et génocide au XX^{ème} siècle 20 – « Surtout les enfants... » 21 et 22 – Les procès 23 – Preuves – Négationnisme 24 – Les autres tueries de masse du XX^{ème} siècle |
|---|--|

Mots clés

Génocide
Arméniens
Shoah
Tutsi
Mémoire
Procès

Caractéristiques techniques

26 panneaux dibond (dont 1 de présentation du Mémorial de la Shoah) de 80 (l) x 110 (h) cm dans une caisse métallique avec poignées de : 130 (l) x 100 (h) x 60 (p) cm.
Poids total : 95 kg.
Superficie nécessaire : 50 m² soit 40 m de linéaire.
L'accrochage se fait par 2 perforations situées en haut de chaque panneau. Les panneaux peuvent être cloués au mur ou suspendus. Le matériel d'accrochage n'est pas fourni.

Public visé

De la 3^{ème} à la Terminale

Ressources

- Bibliographie
- Filmographie
- Brochure pédagogique

Conditions de location

Tarif : 500 € pour une durée de 15 jours et 150 € par semaine complémentaire (250 € pour les établissements scolaires).
Assurance : « clou à clou » pour une valeur de 5000 €.
Transport : à la charge de l'emprunteur et peut s'effectuer en véhicule utilitaire.
Communication : Le logo du Mémorial de la Shoah et la mention « exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah » doivent être présents sur tous les supports de communication de l'exposition. Ces documents devront, avant leur diffusion, être validés impérativement par le service de communication du Mémorial de la Shoah.

Bon à savoir

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional d'Ile de France, la location est gratuite pour les lycées publics ou privés sous contrat d'Ile de France.